

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Plan Local de Redynamisation du site de défense de Bordeaux - Approbation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Gouvernement a annoncé, le 20 juillet 2008, la mise en œuvre d'un plan national de restructuration de ses sites de défense qui porte en Gironde sur la suppression de 2 041 emplois civils et militaires.

Les conséquences des restructurations de défense pour le Département de la Gironde

Ce plan concerne trois zones urbaines sur le bassin d'emploi de Bordeaux :

- Rive droite : la fermeture du centre de formation de Latresne
- Zone ouest : départ du 503^{ème} régiment du Train basé au camp de Souge à Martignas-sur-Jalle, vers Nîmes, et arrivée du 13^{ème} régiment de Dragons Parachutistes en provenance de Dieuze, soit une perte de 200 emplois environ.
- Bordeaux : fermeture de l'école du service de santé des armées (« Santé Navale ») et restructuration des unités implantées sur la ville de Bordeaux (Etats Majors, services administratifs et informatiques).

Il est à noter que l'Aquitaine représente :

- La 5^{ème} région d'implantation du Ministère de la Défense, notamment pour la Gironde : Etat Major de la Région Terre Sud-Ouest, CEA/CESTA, 503^{ème} RT, Base Aérienne 106, etc.
- La 2^{ème} région d'implantation de la DGA (CAEPE, AIA, centre de formation de Latresne,...)
- La 5^{ème} région pour les industries de défense avec la présence d'établissements des groupes EADS, SAFRAN, DASSAULT, SNPE et THALES sur le territoire communautaire.

Les axes stratégiques du Plan Local de Redynamisation de défense pour le Département de la Gironde

Dans le cadre du plan local de redynamisation (PLR), le Département de la Gironde dispose d'une enveloppe de l'Etat de 2,1 millions d'euros. Le PLR vise à financer des projets de développement locaux permettant la création d'emplois dans les quatre ans suivants sa signature afin de compenser les pertes d'emplois liées aux restructurations de défense.

Ce plan porte sur 5 projets :

- **Le développement de la filière drones (systèmes autonomes aériens) :**

Ce projet, piloté par Bordeaux Technowest, vise à développer des outils de structuration de cette filière en dotant la zone d'essais du camp régional de Souge d'une offre de services, en sécurisant les essais à valeur démonstrative et en créant une plateforme d'innovation CESA, Centre d'Essais et des services sur les Systèmes Autonomes.

Retombées attendues : création de sociétés et d'emplois

Indicateur d'évaluation : nombre d'emplois créés dans la filière et nombre d'essais réalisés par des entreprises

Enveloppe allouée : 364 000 €

- **La bourse des start up en incubation :**

Ce projet, porté par Bordeaux Technowest, vient en complémentarité du projet de structuration de la filière drones et permet de faciliter la création d'entreprises innovantes sur le territoire du PLR.

Retombées attendues : création de 9 entreprises

Indicateur d'évaluation : nombre d'emplois créés et d'entreprises créées

Enveloppe allouée : 129 000 €

- **Aerocampus (centre de formation de Latresne) :**

Doté d'une enveloppe globale de 25 M€, ce projet consiste, pour l'association Aérocampus à reprendre les activités de formation du centre en les développant. En outre, ce site a vocation à accueillir un internat d'excellence, des bacs pro aéronautique et des mentions complémentaires par apprentissage.

Retombées attendues : développement des formations aéronautiques

Indicateur d'évaluation : nombre de formations dispensées, livraison des matériels pédagogiques

Enveloppe allouée : 857 000 €

- **La plateforme d'intégration diodes :**

Ce projet, porté par Alphanov, vise, d'une part au développement de PME dans le domaine du laser, d'autre part, à développer la capacité de fabrication de modules et sous-systèmes à diodes de puissance constitutifs des lasers plus complexes, développés dans les différentes entreprises du consortium.

Retombées attendues : développement des sociétés du consortium

Indicateur d'évaluation : nombre d'emplois créés

Enveloppe allouée : 400 000 €

- **La création d'un World Trade Center :**

Ce projet, porté par Bordeaux Gironde Investissement et Bordeaux Euratlantique, vise à insérer la métropole bordelaise dans un réseau de contacts d'affaires mondial et à favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence tertiaire supérieur à Bordeaux.

Retombées attendues : gain d'image pour l'agglomération bordelaise, fédérer les acteurs, attirer des fonctions tertiaires supérieures, création d'emplois

Indicateur d'évaluation : synergie entre les acteurs du territoire, nombre d'emplois créés et nombre de projets accompagnés

Enveloppe allouée : 350 000 €

Gouvernance, suivi et évaluation du Plan Local de Redynamisation

Un Comité de Site est constitué, sous l'égide du Préfet de la Gironde, par les signataires (Etat, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, Communauté Urbaine de Bordeaux, les communes de Bordeaux, Latresne, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Médard-en-Jalles) pour assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des mesures prévues par le plan local de redynamisation.

Ce Comité de Site, se réunissant au moins une fois par an, pourra examiner l'opportunité d'une réorientation des actions et des moyens financiers.

Les porteurs de chacune des actions prévues au PLR mettent en œuvre de manière opérationnelle, suivent l'avancement, et rendent compte au Comité de Site du déroulement de ces actions.

L'avancement du projet sera évalué au regard des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- Pour les critères **qualitatifs** :
 - Opérationnalité de la gouvernance
 - Existence et nature du réseau de partenaires
 - Etat d'avancement par rapport aux délais prévus
- Pour les critères **quantitatifs** :
 - Etat des engagements de dépenses
 - Nombre de projets de création étudiés
 - Nombre d'entreprises créées
 - Nombre d'entreprises hébergées
 - Nombre d'emplois créés
 - Coût moyen d'accompagnement par emploi créé

L'intérêt pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

Le Plan Local de Redynamisation prévoit le financement de projets locaux afin de compenser les suppressions d'emplois liées à la restructuration des sites de défense. Il est important que la CUB s'y inscrive afin de favoriser l'émergence de filières stratégiques et de bénéficier de créations d'emplois sur le territoire communautaire. En outre, ces différents projets, portés par des partenaires de la CUB (Bordeaux Technowest, Alphanov, Bordeaux Gironde Investissement, Bordeaux Euratlantique), sont en lien direct avec les grands projets structurants du territoire (relations Aerocampus-Aeroparc, World Trade Center et Bordeaux Euratlantique, à titre d'exemple).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- La nécessité de compenser les pertes d'emplois liées aux restructurations de la défense au sein du territoire communautaire,
- L'opportunité donnée pour permettre l'émergence et le développement de filières stratégiques,

DECIDE

Article unique : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux est autorisé à signer le Plan Local de Redynamisation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2011

M. NICOLAS FLORIAN